



HAL
open science

Bioéconomie

Victor Bérubé, Mathieu Lorenzo, Guillaume Raimbault, Jean-Philippe
Choisis, Gaël Plumecocq

► **To cite this version:**

Victor Bérubé, Mathieu Lorenzo, Guillaume Raimbault, Jean-Philippe Choisis, Gaël Plumecocq.
Bioéconomie : Définition. INRAE. Dictionnaire d'agroécologie, , 2019, 10.17180/27cj-z560 . hal-
03685908

HAL Id: hal-03685908

<https://hal.inrae.fr/hal-03685908>

Submitted on 26 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0
International License

Bioéconomie

 dicoagroecologie.fr/dictionnaire/bioeconomie/

Date de la dernière mise à jour : 12/12/2019

Les auteurs :

Victor Bérubé, Mathieu Lorenzo, Guillaume Rimbault, Jean-Philippe Choisis, Gael Plumecocq,

La bioéconomie est l'ensemble des activités économiques reposant directement sur un usage modéré des ressources biologiques. Les ressources biologiques renvoient aux facteurs biotiques des écosystèmes (organismes ou populations). Leur production résulte de fonctionnalités écosystémiques. Les ressources biologiques constituent des réserves d'énergies ou de matières, renouvelables à une échelle de temps humaine (excluant donc les énergies fossiles ou fissiles). Le métabolisme et la photosynthèse sont à l'origine de l'énergie et des matériaux accumulés et utilisés par la société. Ils sont ainsi au fondement de la bioéconomie.

Un principe de la bioéconomie consiste à favoriser au maximum l'emploi de bioressources renouvelables. La bioéconomie consiste en un usage finalisé (consommation, transformation, échange ou production) de ces bioressources, tenant compte des limites des agroécosystèmes (seuils de renouvellement ou de reproduction des organismes ou des populations, capacités d'absorption ou seuils de résilience, caractère fini des besoins humains). Cela se traduit de manière privilégiée par la mise en place d'une organisation circulaire de la production agricole. Ce caractère circulaire, propre également à l'économie circulaire, renvoie à la valorisation de coproduits, au recyclage des déchets et à l'optimisation des flux d'énergie.

Les pratiques agroécologiques, en visant à favoriser la diversité biologique et les processus naturels, s'inscrivent dans la bioéconomie. En ce sens, elle se distancie de l'usage des sources d'énergie non renouvelables (industrie chimique, pétrole, gaz naturel, nucléaire, etc...). Plus généralement, l'agroécologie contribue à une bioéconomie, dans la mesure où les bioressources qu'elle fournit à l'ensemble de la société sont compatibles avec une conception forte du développement durable ou de la décroissance. La bioéconomie est donc agroécologique lorsque l'utilisation (et non l'exploitation) du vivant qui en est la base vise à conserver la composition des (agro-)écosystèmes.

Références à explorer

Euractiv. 2018. La bioéconomie, une opportunité pour les agriculteurs. [Vidéo]. Consultée le 02 novembre 2019.

Le pôle de la bioéconomie (IAR). Qu'est-ce que la bioéconomie ? Consulté le 02 novembre 2019.

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (Alim'agri). 2019. La bioéconomie, nouvelle vision du vivant. Consulté le 14 novembre 2019.

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (Alim'agri). 2019. Les experts alim'agri : qu'est-ce que la bioéconomie ? Consulté le 14 novembre 2019.

Vivien F.-D., Béfort N., Debref R. 2019. De quoi la bioéconomie est-elle le nom ? Une analyse alternative. Société française d'économie rurale. 2p.

Pour partager ou citer cette définition

Victor Bérubé, Mathieu Lorenzo, Guillaume Raimbault, Jean-Philippe Choisis, Gael Plumecocq, 2022.

Bioéconomie : Définition. Dictionnaire d'agroécologie.

<https://doi.org/10.17180/27cj-z560>